



présidence
représentation
prévention, citoyenneté et solidarité
réseau et communication
formation



Dossier de Commission d'attribution Aide alimentaire AGORAé

L'AGORAé

GAELIS (Groupement des Associations et élus Etudiants de Lyon
Indépendants et Solidaires)

Université Claude Bernard - Lyon 1

43 Boulevard du 11 Novembre 1918

69100 Villeurbanne

Bâtiment Déambulatoire (Rez-de-chaussée)

Arrêt de tram : Gaston Berger (T1-T4)

Téléphone : 04 .72.44.82.17

E-mail : agorae@gaelis.fr

Informations Générales

Prénom :

Nom :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Université ou établissement scolaire :

Diplôme et année d'étude :

Nationalité :

**Si Nationalité étrangère, depuis combien de temps
êtes-vous en France ?**

Réservé à la commission

Date de commission :

Acceptation / ajournement / refus

Motif de l'ajournement / refus :

Montant du panier :

Date droit d'accès :



A lire attentivement Présentation du projet AGORAé

Un espace d'échanges

Par définition, une agora est une assemblée de citoyens. La volonté est donc de créer un lieu de vie et d'échanges à destination de tous les étudiants. Ici on crée du lien social (actions de prévention sur les bonnes habitudes alimentaires ou sensibilisation à la consommation responsable, organisation d'activités culturelles, etc).

Des activités régulières

Le lieu de vie est ouvert à tous les étudiants, **le lundi de 9H à 19H, le mardi de 9H30 à 17H30, le mercredi de 9H à 18H30, le jeudi de 9H à 20H, le vendredi de 9H à 15H**. De nombreuses animations sont proposées (ateliers, sorties, soirées, activités sportives...), les petits déjeuners solidaires, etc. Ce foyer est aussi un lieu convivial pour déjeuner entre 12h00 et 14h00, travailler, se détendre, lire, s'informer, discuter, se rencontrer etc. Une bibliothèque participative et une ludothèque sont à disposition. L'AGORAé propose également des offres culturelles Auditorium, Théâtre des Célestins, Théâtre Toï Toï ainsi que des offres sportives: ASVEL (basket), le LOU (rugby), les LIONS (hockey). Le tout à prix réduit.

Une épicerie solidaire

L'AGORAé propose (après étude et acceptation de votre dossier) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 20% du prix usuel. Le but est que vous puissiez vous dégager du temps pour vos études, en abaissant votre budget alimentaire. Ce principe n'est pas une forme d'assistantat mais une offre alimentaire participative.

Les horaires de l'épicerie : **lundi 16H à 19H, mardi 10H à 14H, jeudi 16H à 20H, vendredi 11H à 14H**.

Note Informative : Les droits d'accès à l'épicerie durent 5 mois. Vous pouvez déposer un dossier de renouvellement à la fin des droits. Nous réévaluerons votre dossier et votre situation. Votre panier pourra alors évoluer.

Pourquoi l'aide alimentaire ?

Le manque de nourriture est une marque réelle de pauvreté, s'accompagnant trop souvent d'exclusion et donc d'isolement; c'est pourquoi l'AGORAé veut aussi être un lieu d'échange. Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire peuvent apporter leur aide à l'AGORAé en devenant bénévole, selon leurs disponibilités. L'objectif est que l'étudiant puisse s'engager de manière citoyenne. Les bénéficiaires doivent aussi réfléchir à leur projet individuel, afin de trouver des solutions à un problème et non de créer une dépendance à cette aide.

Les paniers de fruits et légumes

L'AGORAé propose tous les mercredis à 17H15, des paniers de fruits et légumes (à 3 euros). Ces paniers sont des produits de saison locaux issus de l'agriculture raisonnée. Le retrait des paniers se fait sans inscription au préalable. Il suffit de se rendre au local de l'AGORAé muni d'un sac.

Devenir volontaire

Le dispositif de l'AGORAé demande énormément d'énergie et de besoins humains, ainsi elle fait appel à votre volonté citoyenne. Engagez-vous en faveur des étudiants en difficulté, donnez un peu de votre temps pour participer au fonctionnement de ce lieu unique ! Apportez vos idées et vos compétences au projet AGORAé.

A conserver par l'étudiant

Etre usager de l'AGORAé

Etre usager de l'AGORAé nécessite une adhésion aux principes et valeurs qui la régissent. Ses valeurs sont la solidarité, l'entraide, le respect. Ses principes sont la participation, le soutien et l'implication.

Les usagers s'engagent à participer à la vie de l'AGORAé. Pour être acteur de la solidarité étudiante et faire vivre l'AGORAé, il est important que chacun soit moteur d'une solidarité active : « s'aider soit même... aider les autres ! »

Un projet ? Nous vous accompagnons.

L'AGORAé n'a pas pour vocation l'apport d'une simple aide alimentaire, elle est présente pour vous fournir les outils et un accompagnement dans la réalisation de vos projets. Dans l'objectif d'être acteur de l'aide dont vous bénéficiez, il est important de manifester votre intérêt en participant à la vie de l'AGORAé et aux activités proposées. L'AGORAé existe pour créer du lien social et de la mixité.

L'économie réalisée ?

Un panier de 10€ vaut un panier de 60€ en grande surface. Ces économies vous permettent d'axer votre budget sur d'autres domaines que l'alimentation et de réaliser vos projets.

Comment vous investir ?

Toute initiative est la bienvenue, il est important que chacun ait une démarche de participation volontaire dans l'AGORAé. Vous pouvez monter des projets, proposer des services, participer aux animations mises en place.

D'où viennent les denrées alimentaires et autres produits ?

Les denrées alimentaires et autres produits que nous proposons proviennent de diverses sources :

- Banque alimentaire du Rhône
- Achats sur fonds propres réalisés grâce aux subventions
- Cerise et potiron : fruits et légumes biologiques et locaux
- Revivre : Association humanitaire de réinsertion professionnelle
- Grandes surfaces (Auchan)
- Dons d'entreprise (Ramasses hebdomadaires)
- Dons de particuliers (Collectes)

A conserver par l'étudiant

Charte d'engagement réciproque

L'AGORAé, épicerie solidaire étudiante, est conçue sur un principe de solidarité. Le bon fonctionnement dépend donc du comportement de chacun.

L'équipe de l'AGORAé, s'engage à :

- Fournir à l'étudiant bénéficiaire une aide alimentaire pour la durée et le montant défini en commission d'accès.
- Etre disponible, polie, aimable, respectueuse des autres et de ne porter aucun jugement de valeur.
- Mettre en place des activités gratuites ou à faible coût destinées en priorité aux bénéficiaires de l'AGORAé, et ce dans le but de leur faire profiter de loisirs et de sorties culturelles.

Moi, étudiant, en réciproque, je m'engage à :

- Pour le bien de tous, respecter les lieux et les personnes.
- Etre poli, aimable, respectueux des autres et de ne porter aucun jugement de valeur.
- Par respect pour les bénévoles et volontaires, respecter les horaires d'ouverture qui me sont communiqués.
- Pour favoriser les échanges, le dialogue et la convivialité, participer à la vie de l'AGORAé. Cette participation prend une forme libre, soit en venant aux activités organisées, en aidant au bon fonctionnement de l'AGORAé (création de projets, collectes, ramasses...)

SIGNATURE DE L'ETUDIANT

SIGNATURE DE L'EQUIPE DE L'AGORAE

Précédée de la mention lu et approuvé

Précédée de la mention lu et approuvé

Nous comptons sur vous pour respecter ces quelques règles.

L'AGORAé se réserve le droit de rompre l'accord en cas de manquement grave et répété à ces règles de fonctionnement.

A conserver par les deux parties

Charte d'engagement réciproque

L'AGORAé, épicerie étudiante, est conçue sur un principe de solidarité. Le bon fonctionnement dépend donc du comportement de chacun.

L'équipe de l'AGORAé, s'engage à :

- Fournir à l'étudiant bénéficiaire une aide alimentaire pour la durée et le montant défini en commission d'accès.
- Etre disponible, polie, aimable, respectueuse des autres et de ne porter aucun jugement de valeur.
- Mettre en place des activités gratuites ou à faible coût destinées en priorité aux bénéficiaires de l'AGORAé, et ce dans le but de leur faire profiter de loisirs et de sorties culturelles.

Moi, étudiant, en réciproque, je m'engage à :

- Pour le bien de tous, respecter les lieux et les personnes.
- Etre poli, aimable, respectueux des autres et de ne porter aucun jugement de valeur.
- Par respect pour les bénévoles et volontaires, respecter les horaires d'ouverture qui me sont communiqués.
- Pour favoriser les échanges, le dialogue et la convivialité, participer de temps en temps à la vie de l'AGORAé. Cette participation prend une forme libre, soit en venant aux activités organisées, en aidant au bon fonctionnement de l'AGORAé (création de projets, collectes, ramasses...)

SIGNATURE DE L'ETUDIANT

Précédée de la mention lu et approuvé

SIGNATURE DE L'EQUIPE DE L'AGORAE

Précédée de la mention lu et approuvé

Nous comptons sur vous pour respecter ces quelques règles

L'AGORAé se réserve le droit de rompre l'accord en cas de manquement grave et répété à ces règles de fonctionnement.

A conserver par les deux parties

Autres Informations

Situation Familiale

- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Concubinage
- Autre :
- **Nombre d'enfants à charge:**

Faites-vous une déclaration fiscale indépendante ?

- Oui • Non Depuis quand :

Dernier montant annuel déclaré :

Exercez-vous régulièrement une activité salariée ?

- Oui • Non **Type de contrat :** • CDD • CDI

Début :

Fin :

Nature de l'emploi :

Temps de travail hebdomadaire :

Composition du foyer

Personne vivant dans le foyer	Age	Lien de parenté	Activité/scolarité	Observation
1				
2				
3				

Etudes

Inscription universitaire	Niveau d'études Bac + ...	Si étudiant : précisez l'établissement fréquenté	Nom du diplôme	Résultats obtenus : Admis/non	Vous étiez		Déjà bénéficiaire de l'épicerie ?
					Boursier(e) précisez échelon	Logé(e) en résidence universitaire CROUS	
2009/2010							
2010/2011							
2011/2012							
2012/2013							
2013/2014							
2014/2015							
2015/2016							

Futures études envisagées ou projet professionnel (*possibilité de rajouter une feuille*) :

Calcul des ressources

Remplissez le tableau en fonction de votre situation personnelle, toutes les cases ne sont pas forcément à remplir.

RESSOURCES Mensuelles		CHARGES Mensuelles	
Bourse		Loyer (sans déduction APL ou AL)	
CAF Allocation Logement		Electricité	
Revenus *		Gaz	
Aides familiales **		Eau	
FNAU		Téléphone portable	
Stage		Téléphone fixe	
CAF Allocation familiales		Internet	
Allocation adulte handicapé		Mutuelle	
Indemnités de chômage		Assurance logement	
Prêt bancaire		Assurance véhicule	
Autres (Economies, travail saisonnier...)		Frais de scolarité	
		Frais de transport ou carburant (seulement pour emploi et études)	
		Emprunts ***	
		Trop-perçu CAF/CROUS ou autres à rembourser	
		Taxe d'habitation / impôts sur le revenu	
		Frais de garde	
TOTAL		TOTAL	

Revenus * : si vous avez un travail rémunéré annuel

Aides familiales ** : Cela concerne les aides financières que vous pouvez recevoir d'un membre de votre famille ou entourage. Veillez joindre une attestation sur l'honneur des personnes qui vous aident financièrement.

Emprunts *** : Si vous remboursez un emprunt indiquez nous le montant mensuel de celui-ci. Veillez joindre une attestation de l'emprunt, et de la somme à rembourser chaque mois.

Pour tout montant « annuel » ou réglé en une seule fois, divisez le en 12.

Toutes vos dépenses et vos charges mensuelles (minimes ou non) sont indispensables. Nous pouvons ainsi calculer votre « Reste à vivre journalier » qui déterminera si vous aurez accès ou non à l'épicerie solidaire.

Pièces à fournir

Merci de nous fournir un justificatif pour chaque montant que vous inscrivez dans le tableau des ressources (facture, attestation sur l'honneur, relevé de compte bancaire...)

Pièces Obligatoires :

- Certificat de scolarité
- Les 2 derniers Relevés de compte bancaire actif
- Copie du dernier avis d'imposition (ou de non-imposition) (indépendant ou rattaché)
- Quittance de loyer ou Contrat de bail
- Attestation de Paiement CAF
- La dernière facture d'électricité
- La dernière facture de gaz
- La dernière facture d'eau
- La dernière facture de téléphone (fixe ET/OU mobile)

Autres (si vous l'avez notifié dans le tableau des ressources) :

- Les 3 derniers bulletins de salaire ou bulletins du job d'été
- Notification de bourse
- Attestation sur l'honneur bénéficiaire d'aide familiale
- Attestation de remboursement d'un emprunt bancaire
- Attestation Pôle Emploi

Vous êtes parent :

- Livret de famille

Vous êtes en colocation :

- Si vous faites la demande **à deux** : Fournir les pièces justificatives des deux personnes (Ex : le relevés de compte bancaire des deux personnes, l'attestation CAF des deux personnes, et si étudiant le certificat de scolarité, etc.)
- Si une seule personne fait la demande : nous préciser sur le tableau Calcul des ressources, si vous partagez tous vos frais (loyer, facture...)

Si vous êtes en couple :

- Fournir les pièces justificatives des deux personnes (Ex : le relevés de compte bancaire des deux personnes, l'attestation CAF des deux personnes, et si étudiant le certificat de scolarité, etc.)

Vous pouvez également fournir toutes pièces vous semblant utiles au traitement de votre dossier.

Merci de retourner le dossier à la date indiquée sur la première page, avec TOUTES les pièces et informations demandées. En cas de doute ou de difficulté, l'équipe de l'AGORAé peut répondre à vos questions (e-mail et tel).